

2023-06/11

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CALLIAN

L'an deux mille vingt-trois, le 05 juin

Le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de
François CAVALLIER, Maire

Présents : François CAVALLIER, Jean-Luc ANTONINI, Jacques BERENGER, Corine GUIGNON, Christiane TANZI, Jean-Christophe BERTIN, Pascale AUGUET-OTTAVY, Philippe VERCHER, Michel REZK, Céline PELLISSIER, Aurélie COURANT, Nicolas BAGNIS, Marie MEYER, Pascal MONTLAHUC, Timothée KOENIG, Karine CACHELEUX

Absents excusés : Laurent DENIS (pouvoir à Jean-Christophe BERTIN), Sandrine BUIRON (pouvoir à Céline PELLISSIER), Jean-Christophe CHAUTARD (pouvoir à François CAVALLIER), Sara SUSINI (pouvoir à Jacques BERENGER), Cécile AUTRAN (pouvoir à Jean-Luc ANTONINI)

Absents : Isabelle DERBES

Secrétaire de séance : Pascale AUGUET-OTTAVY

PRESENTS	16	VOTANTS	21
----------	----	---------	----

**DEMANDE DE SUBVENTION COMPLEMENTAIRE AU CONSEIL DEPARTEMENTAL
DANS LE CADRE DE L'AIDE AUX COMMUNES 2023**

Monsieur le Maire rappelle au conseil que par la DCM N°2023-04/07 datée du 3 avril 2023 une subvention a été demandé au Département du Var pour la rénovation de plusieurs chemins communaux.

Monsieur le Maire indique que la procédure d'aide aux communes a été modifiée récemment, permettant de solliciter une aide complémentaire venant s'ajouter à la somme de 150 000 € perçue chaque année par la Commune de Callian, dans le cadre de travaux d'investissement.

Considérant la nécessité pour la commune d'acquérir des caméras de vidéoprotection plus performantes pour assurer la sécurité et la tranquillité des administrés pour un montant de 38 000 € HT ;

Monsieur le Maire propose de solliciter une subvention complémentaire d'un montant de 30 000 € auprès du Conseil Départemental compte tenu de la nouvelle politique mise en œuvre cette année en matière d'aide aux communes.

Le conseil oui l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter une subvention complémentaire de 30 000 € auprès du Département du Var pour participer au financement de l'acquisition de caméras de vidéoprotection, dans le cadre de la nouvelle politique d'aide aux communes.

Délibéré à Callian, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Maire



Secrétaire de séance